
École Normale Supérieure de Lyon

Second Concours - Filière universitaire

Session 2024

Rapport sur l'épreuve orale de Sciences de la Terre

Données de l'épreuve

Vu le très petit nombre de candidats, moyenne et écart-type n'auraient aucune signification et ne sont donc pas proposés ici.

- Nombre de candidats : 4 ;
- Note minimum : 7 ; note maximum : 14.

1 Remarques générales sur l'épreuve

L'oral de géosciences du second concours 2024 de l'ENS de Lyon consistait en 45 min d'oral, sans préparation préalable. L'interrogation était divisée en trois phases :

- une présentation au tableau sur un sujet large posé par l'examineur, entrant dans les notions que le candidat devait avoir abordées durant ses deux précédentes années d'études d'après les informations qu'il avait lui-même fournies ; en fonction des éléments présentés par le candidat, l'examineur se réservait le droit de poser des questions, d'approfondir un point, de revenir sur une notion ou d'initier une discussion ;
- l'épreuve se poursuivait par le commentaire d'une carte géologique ou topographique fournie par l'examineur ; il n'était pas demandé une description exhaustive et intégrale de la carte, mais l'analyse d'une ou plusieurs portions, selon les réponses apportées et l'aisance du candidat ;
- enfin, la dernière partie consistait en une analyse de documents (graphe, données géophysiques, photographies de phénomènes ou d'objets géologiques), pouvant là encore conduire à une discussion sur certaines notions sous-jacentes au document.

2 Remarques spécifiques

Les candidats n'ayant pas tous les mêmes parcours d'étude, le jury avait connaissance des grandes thématiques vues par chacun au cours des deux années précédentes. La question de cours portait donc sur un sujet large ; les questions du jury lui permettaient d'évaluer la quantité et la qualité des connaissances du candidat sur tel ou tel aspect du sujet, et de réorienter la discussion quand le candidat n'apportait plus de réponse.

Les enseignements de sciences de la Terre suivis par les candidats était cette année particulièrement hétérogène, tant qu'en quantité qu'en diversité thématique, l'un n'ayant plus suivi d'enseignement de géologie depuis la fin du lycée quand un autre arrivait d'une Licence de géologie. En conséquence, le premier ne pouvait simplement pas connaître des documents aisément reconnus par le second. Les prestations en deviennent difficilement comparables entre elles. Celles des trois candidats qui avaient choisi les sciences de la Terre en discipline mineure sont elles-mêmes très différentes. Quand un candidat a des

difficultés à retrouver des conclusions assez simples sur la précipitation et la dissolution des carbonates, un autre parvient à envisager des hypothèses correctes sur des thèmes qu'il ne connaît pas ou peu. Ces hétérogénéités s'accroissent encore par une diversité de connaissances relevant de la culture générale.

Globalement, les candidats ont néanmoins des connaissances sur les quelques thématiques qu'ils ont abordées dans leur cursus, mais, encore une fois, celles-ci sont limitées et peu diversifiées, notamment pour les candidats passant cet oral en discipline mineure. L'examineur a donc surtout cherché à évaluer les capacités du candidat à présenter ces connaissances avec une démarche explicative et démonstrative correctes, à les sortir de la pure abstraction pour les confronter à des documents et des observations concrètes et à formuler des raisonnements solides et argumentés à partir des cartes et des documents proposés, en s'appuyant sur ses connaissances et les notions de physique et de chimie attendus d'étudiants en sciences naturelles de L2 ou L3. Les meilleures notes distinguent donc les candidats les plus agiles, capables de mobiliser leur culture scientifique et générale et de saisir les guides proposés par l'examineur pour réfléchir à des questions qu'ils n'ont pas forcément vues précédemment.

Comparativement aux années précédentes, l'oral de sciences de la Terre du second concours cette année s'est avéré plus difficile à mener tout en conservant l'équité de l'épreuve pour des candidats aux cursus et aux bagages excessivement différents.